

Département de la
CÔTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
11 février 2026

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers : En exercice : 13 / Présents : 11 / Votants : 11

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;

Alain CARTRON, Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Hubert POULLOT, Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE, Pascal BORTOT, Christian ROUSSEL, Georges STRUTYNSKI, François MARQUET.

EXCUSÉS : Sylvie VENTARD, Gilles CARRÉ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

B/26/37 - OBJET : MARCHÉ D'AUTOSURVEILLANCE DES SYSTEMES DE TRAITEMENT DES EAUX USEES - MODIFICATION N°2

Vu la délibération B/25/85,
Vu l'article R 2194-8 du code de la commande publique,

Considérant que le lot n°1, analyses physico-chimiques sur les stations d'épurations de types boues, du marché d'autosurveillance a été attribué au Conseil Départemental de la Côte-d'Or (Laboratoire départemental de Côte-d'Or) par délibération du 8 juillet 2025 ;

Considérant qu'au terme de l'arrêté du 3 septembre 2025 relatif à l'analyse de substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées, les stations de Brochon, Flagey-Echézeaux et Quincey sont concernées ;

Considérant que cette prestation n'avait pas été prévue dans le marché de base ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, par 11 voix Pour :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la modification n°2 d'une valeur de 57 600 € HT sur la durée totale du marché.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN.





MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

MODIFICATION N° 2 au lot n°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges
3 rue JEAN MOULIN
21700 Nuits-Saint-Georges

Représentant
M. Pascal Grappin, Président de la communauté de commune

B - Identification du titulaire du marché public

DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR
53bis, rue de la Préfecture
CS 13501
21035 DIJON Cedex
Par le biais du Laboratoire Départemental de la Côte-d'Or (LDCO)
2ter, rue Hoche – CS 71778
21017 DIJON Cedex

C - Objet du marché public

- **Objet du marché public:**
Autosurveillance des systèmes de traitement des eaux usées (analyses physico-chimiques et bilans 24H)
Lot n°1 Analyses physico-chimiques sur les stations d'épuration de types boues activées en aération prolongée
- **Date de la notification du marché public :** 05/08/2025
- **Durée d'exécution du marché public :** 2 ans + 1 an reconductible 2 fois
- **Montant initial du marché public :**
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 150 000 €
 - Montant TTC : 180 000 €

D - Objet de l'avenant**■ Modifications introduites par le présent avenant :**

Considérant qu'au terme de l'arrêté du 3 septembre 2025 relatif à l'analyse de substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées, les stations de Brochon, Flagey-Echézeaux et Quincey sont concernées ;
Considérant que cette prestation n'avait pas été prévue dans le marché de base et qu'elle occasionne une plus-value sur le montant du marché ;

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 57 600 €
- Montant TTC : 69 120 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 38.4 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 207 600 €
- Montant TTC : 249 120 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Nuits-Saint-Georges, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_37-DE



**AUTOSURVEILLANCE DES SYSTEMES DE TRAITEMENT DES EAUX USEES
LOT n°1 : ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES SUR LES STATIONS D'EPURATION DE
TYPE BOUES ACTIVEES EN AERATION PROLONGEE
PRIX COMPLEMENTAIRES - DQE**

	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX
Lot n°1 : Analyses physico-chimiques sur les stations d'épuration de types boues activées en aération prolongée				
ANALYSES PFAS par mesure de l'indice l'AOF par méthode normalisée (Liste des 22 molécules en annexe)				
1) Station d'épuration de QUINCEY				
* Analyses en entrée de station d'épuration + Blanc échantillonnage	U	3	1 600,00	4 800,00
* Analyses en sortie de station d'épuration	U	3	800,00	2 400,00
2) Station d'épuration de BROCHON				
* Analyses en entrée de station d'épuration + Blanc échantillonnage	U	3	1 600,00	4 800,00
* Analyses en sortie de station d'épuration	U	3	800,00	2 400,00
3) Station d'épuration de FLAGEY-ECHEZEAUX				
* Analyses en entrée de station d'épuration + Blanc échantillonnage	U	3	1 600,00	4 800,00
* Analyses en sortie de station d'épuration	U	3	800,00	2 400,00
ANALYSES FLUORURES				
1) Station d'épuration de QUINCEY				
* Analyses en sortie de station d'épuration	U	3	13,64	40,92
2) Station d'épuration de BROCHON				
* Analyses en sortie de station d'épuration	U	3	13,64	40,92
3) Station d'épuration de FLAGEY-ECHEZEAUX				
* Analyses en sortie de station d'épuration	U	3	13,64	40,92
ANALYSES COT				
1) Station d'épuration de QUINCEY				
* Analyses en sortie de station d'épuration	U	3	22,50	67,50
2) Station d'épuration de BROCHON				
* Analyses en sortie de station d'épuration	U	3	22,50	67,50
3) Station d'épuration de FLAGEY-ECHEZEAUX				
* Analyses en sortie de station d'épuration	U	3	22,50	67,50
TOTAL GENERAL en Euro HT				14 400,00
TVA 20,0 %				2 880,00
TOTAL GENERAL en Euro TTC				17 280,00

Département de la
CÔTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
11 février 2026

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers : En exercice : 13 / Présents : 11 / Votants : 11

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;
Alain CARTRON, Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Hubert POULLOT, Didier TOUBIN,
Ghislaine POSTANSQUE, Pascal BORTOT, Christian ROUSSEL, Georges STRUTYNSKI,
François MARQUET.

EXCUSÉS : Sylvie VENTARD, Gilles CARRÉ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

**B/26/38 - OBJET : MARCHE D'ACQUISITION D'UNE MINI-BENNE POUR LA COLLECTE DES
ORDURES MENAGERES - MODIFICATION N°1**

Vu la délibération B/25/44,

Considérant que par délibération du 25 mars 2025, le marché d'acquisition d'une mini-benne a été attribué
à l'entreprise PB ENVIRONNEMENT ;

Considérant que l'entreprise PB ENVIRONNEMENT a rencontré des difficultés techniques relatives à la
pose du châssis ;

Considérant que pour des mesures de sécurité et d'efficience, il est nécessaire d'accorder un délai
supplémentaire pour l'exécution de ce marché.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, par 11 voix Pour :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la modification n°1 prolongeant le marché jusqu'au lundi
16 mars 2026.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN.





Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_38-DE

S²LO

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques**

**MARCHES PUBLICS
MODIFICATION N°1**

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges
3 rue JEAN MOULIN
21700 Nuits-Saint-Georges

Représentant
M. Pascal Grappin, Président de la communauté de communes

B - Identification du titulaire du marché public

PB ENVIRONNEMENT SAS
ZA PLATEAU DE BERTOIRE 37 AVENUE JEAN MONNET 13410 LAMBESC
pbao@pbev.com
04 65 15 00 00
481 833 135 00017

C - Objet du marché public

- Objet du marché public: Acquisition d'une mini benne pour la collecte des ordures ménagères
- Date de la notification du marché public : 08/04/2025
- Durée d'exécution du marché public : 8 mois
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 99 131 €
 - Montant TTC : 118 957.20 €

D - Objet de la modification

■ Modifications introduites :

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_38-DE

SLO

Considérant que l'entreprise PB ENVIRONNEMENT a rencontré des difficultés techniques relatives à la pose du châssis.

Considérant que pour des mesures de sécurité et d'efficience, il est nécessaire d'accorder un délai supplémentaire pour l'exécution de ce marché qui est prolongé jusqu'au lundi 16 mars 2026.

■ Incidence financière de la modification :

La modification a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)



Non



Oui

Montant de la modification :

- Taux de la TVA : %
- Montant HT : €
- Montant TTC : €
- % d'écart introduit par la modification :

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : %
- Montant HT : €
- Montant TTC : €

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_38-DE



E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Nuits-Saint-Georges, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copiée de la présente modification »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Département de la
CÔTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
11 février 2026

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers : En exercice : 13 / Présents : 11 / Votants : 11

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;

Alain CARTRON, Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Hubert POULLOT, Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE, Pascal BORTOT, Christian ROUSSEL, Georges STRUTYNSKI, François MARQUET.

EXCUSÉS : Sylvie VENTARD, Gilles CARRÉ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

B/26/39 - OBJET : ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE LA PETITE CHAMPAGNE 2 A GILLY-LES-CITEAUX – AUTORISATION DE VENTE DU LOT N° 13

Dans le cadre de la commercialisation des lots de la zone d'activité économique La Petite Champagne 2 à Gilly-les-Cîteaux,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, par 11 voix Pour :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la promesse de vente puis la réitération de l'acte authentique, au profit de la société Fromagerie Jacques DELIN, ou toute autre société ou crédit bailleur qui viendrait s'y substituer, du lot n° 13 d'une superficie totale de 20 515 m² au prix de 50 € HT le m².

La réitération de l'acte sera conditionnée, dans un délai de 12 mois suivant la signature de la promesse de vente, au dépôt par l'acquéreur des demandes d'autorisations correspondantes à l'extension de l'activité existante et la création d'une unité de traitement des eaux usées.

Afin de tenir compte des frais de portage financier du terrain supporté par la Communauté de communes, le prix définitif sera actualisé en fonction de la variation de l'indice INSEE des coûts de la construction (ICC) entre le trimestre de signature de la promesse et le dernier indice connu à la date de signature de l'acte authentique. Cette actualisation ne sera mise en œuvre qu'en cas de variation positive de l'indice.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN.



Département de la
CÔTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
11 février 2026

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers : En exercice : 13 / Présents : 11 / Votants : 11

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;

Alain CARTRON, Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Hubert POULLOT, Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE, Pascal BORTOT, Christian ROUSSEL, Georges STRUTYNSKI, François MARQUET.

EXCUSÉS : Sylvie VENTARD, Gilles CARRÉ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

B/26/40 - OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE « LA PETITE CHAMPAGNE » A GILLY-LES-CITEAUX - MODIFICATION N° 2 AU LOT N° 1

Vu la délibération B/24/81 du 9 juillet 2024,
Vu l'article R 2194-8 du code de la Commande publique,

Considérant que par délibération du 9 juillet 2024, le lot n° 1 « Voirie – Terrassements » du marché de travaux d'aménagement de la ZAE « La Petite Champagne » a été attribué à l'entreprise NOIROT ;

Considérant qu'une prestation de pose de mobilier urbain a été annulée ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, par 11 voix Pour :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la modification n° 2 en moins-value s'élevant à 920 € HT.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN.





MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
MODIFICATION N°2 AU LOT N°1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3 rue Jean Moulin
21700 Nuits-Saint-Georges

Représentant :
M. Pascal Grappin, Président de la Communauté de Communes

B - Identification du titulaire du marché public

Mandataire du groupement

SAS NOIROT
ZI Rue Lavoisier - 21700 Nuits-Saint-Georges
Tél : 03 80 61 32 00
Courriel contact@noirotp.com
SIRET : 016 450 215 00021

SAS EUROVIA BFC (Siège social)
7 rue Colbert - 21600 Longvic
Tél : 03 80 68 24 60
Courriel : etudes.dijon@eurovia.com
Siret : 348 899 295 00300
(Siège social) 134 avenue de la gare - 21220 Gevrey-Chambertin
Tél : 03 80 34 39 33

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**

Travaux d'aménagement de l'extension de la zone d'activité « La Petite Champagne » à Gilly-lès-Cîteaux

■ **Date de la notification du marché public :** 22/07/2024

■ **Durée d'exécution du marché public :**
18 semaines à compter de l'OS de démarrage, prolongée jusqu'au 30 avril 2026.

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 299 070.01
- Montant TTC : 358 884.01

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Régularisation du montant du marché afin d'établir le DGD, suite à la non pose d'une corbeille.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 920,00
- Montant TTC : 1 104
- % d'écart introduit par l'avenant : -0,003%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 298 150,01
- Montant TTC : 357 780,01

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Rue Lavoisier Z.I.
21701 NUITS SAINT GEORGES
Tél: 03 80 61 32 00
e-mail : contact@noirot-tp.com

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_40-DE

S²LO

TERRASSEMENTS
CARRIERE
TRANSPORTS

Communauté de Communes de Gevrey
Chambertin et Nuits Saint Georges
3 rue Jean MOULIN
21700 NUITS SAINT GEORGES

DEVIS n° 26 02 013

Réf. : BJ

Affaire : GILLY LES CITEAUX - ZA la petite champagne lot1 - variante (moins value)

N° PRIX	DESIGNATION	U	QUANTITE	P.U Euros	TOTAL HT €
146	MOBILIER URBAIN - Corbeille	u	1	-1 000,00	-1 000,00
TOTAL H.T					-1 000,00
TOTAL H.T REMISE.					-920,00
T.V.A 20,00 %					-184,00
TOTAL T.T.C					-1 104,00

Devis valable 2 mois à compter de la date d'émission.

Le prix ferme sera actualisé en cas de délai supérieur à 3 mois entre la date de l'offre et la date d'exécution des travaux.

1) Pour les travaux et fournitures tous travaux : indice de référence TP01

2) Pour la mise en œuvre d'enrobés et liants : indice de référence TP 09

3) Pour les travaux d'assainissement, canalisations et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux : indice de référence TP 10

Les modalités de calcul de la révision du prix initial sera la suivante :

Po : Prix Initial

P : Prix révisé

Io : Valeur de l'indice de référence TP à la date d'établissement des prix

I : Valeur de l'indice de référence TP à la date de révision des prix soit la date d'exécution des travaux.

P= Po X (I/Io)

A NUITS SAINT GEORGES, le 11/02/2026
l'Entrepreneur,



A le
Mention manuscrite "Bon pour accord", tampon et/ou signature

Département de la
CÔTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
11 février 2026

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers : En exercice : 13 / Présents : 11 / Votants : 11

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;

Alain CARTRON, Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Hubert POULLOT, Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE, Pascal BORTOT, Christian ROUSSEL, Georges STRUTYNSKI, François MARQUET.

EXCUSÉS : Sylvie VENTARD, Gilles CARRÉ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

B/26/41 - OBJET : ECOPARC « LE PRE SAINT DENIS » A NUITS-SAINT-GEORGES – TRANCHE 2 – AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE – FONDS DE CONCOURS DE LA VILLE DE NUITS-SAINT-GEORGES

Vu la délibération B/26/26 du 10 février 2026 attribuant les marchés de travaux d'aménagement de l'Ecoparc le Pré Saint Denis, tranche 2, à Nuits-Saint-Georges,

Vu la délibération 2026 002 du Conseil municipal de Nuits-Saint-Georges en date du 02 février 2026,

Considérant que, dans le cadre des travaux susvisés, la création d'un carrefour giratoire sur le RD 116 concourt simultanément à l'aménagement de l'entrée nord de l'écoparc communautaire mais également à la gestion des accès futurs en vue du développement urbain de la commune,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, par 11 voix Pour :

- **ACCEPTE**, conformément aux dispositions de la délibération municipale de Nuits-Saint-Georges annexée, le versement d'un fonds de concours à l'opération représentant 50% du coût global net d'aménagement du carrefour giratoire, plafonné à un montant de 300 000 € HT ;
- **DIT** que le calcul du coût de cet aménagement comprendra le montant du lot n°3 du marché attribué au groupement ROUGEOT-NOIROT, la prise en compte de l'actualisation de ce marché, ainsi qu'un prorata des frais de maîtrise d'œuvre ;
- **SOLLICITE** le versement de ce fonds de concours selon les modalités suivantes : 50% du montant du fonds de concours plafonné, soit 150 000 €, au démarrage des travaux d'aménagement (date de délivrance du premier ordre de service pour le lot n°5) ; solde du fonds de concours calculé selon les modalités décrites ci-dessus, dans la limite de 300 000 € HT, à l'achèvement des travaux concernés, manifesté par le dépôt de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN.





MAIRIE DE NUITS

B.P 50109 21703 NUITS-SAINT-GEORGES Cedex
03 80 62 01 20 mairie@nuitsstgeorges.com ville-nuits-saint-georges.fr

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 021-212104640-20260202-2026_002-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux février, le Conseil Municipal de la Commune de NUITS-SAINT-GEORGES régulièrement convoqué en séance ordinaire s'est réuni en la salle habituelle des séances publiques, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, le vingt-sept janvier deux mil vingt-six.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur Alain CARTRON, Maire.

M. Jean-Claude ALEXANDRE - Mme Nicole GENEVOIX - M. Gilles MUTIN - Mme Claude LEFILS - M. Olivier BAYLE - M. Remi VITREY, Adjoints.
Mme Ghislaine POSTANSQUE - M. Christian MASSOT - M. Hervé RENARD - M. Mohammed HADBI - M. Philippe GAVIGNET - Mme Anna GUICHARD - M. Hervé TILLIER - M. Christophe PROST - M. Gérald DUPUIS - Mme Marlène LANDRÉ - M. Daniel CARRASCO - Mme Eliane QUATREHOMME - M. Christophe TALMET - Mme Nathalie FREYDEFONT - M. Alexandre SUCHET - M. Bruno GILLANT.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mme Florence VEDRENNE (donne pouvoir à M. Jean-Claude ALEXANDRE) - Mme Josiane MICHAUD (donne pouvoir à Mme Claude LEFILS) - Mme Jocelyne FINCK (donne pouvoir à Mme Nicole GENEVOIX) - Mme Noëlle COULIN (donne pouvoir à M. Hervé TILLIER) - Mme Edith de MARESCHAL (donne pouvoir à M. Remi VITREY) - Mme Claire CHEZEAUX (donne pouvoir à M. Christian MASSOT).

Mme Marlène LANDRÉ est désignée comme secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 heures 05.

Délibération n° 2026/002 - ROND-POINT DU STADE JEAN MORIN – FONDS DE CONCOURS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la présentation qu'il avait faite lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2025 sur l'intérêt partagé par la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges et la commune de Nuits-Saint-Georges de réaliser un rond-point sur la RD 116 au niveau de l'accès au stade de rugby, ainsi qu'au secteur constructible du Bas de Tortereau d'une part, et de la tranche 2 de la Zone d'Activités Économiques d'autre part.

Cet aménagement permettra :

- Pour la Communauté de communes :
 - d'assurer la desserte de la future tranche n°2 de la ZAE intercommunale depuis la route de Boncourt (RD 116),
 - de structurer l'accessibilité et le stationnement du parc d'activités et d'en sécuriser les circulations,
 - d'accompagner le développement économique du territoire.

- Pour la ville de Nuits-Saint-Georges :
 - d'améliorer la sécurité routière, notamment lors des événements sportifs organisés par le club de rugby,
 - d'anticiper les évolutions prévues au Plan Local d'Urbanisme concernant le secteur du Bas de Tortereau,
 - de renforcer la qualité des mobilités et la fluidité du trafic sur un axe majeur de circulation.

La délibération n°2025/091 en date du 15 décembre 2025 attribuait la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de communes.

Il s'agit désormais d'en prévoir les conditions de financement. Comme il s'agit d'un équipement qui profite aux deux collectivités, il est proposé d'en répartir le coût à parts égales entre la Communauté de communes et la Ville.

C'est pourquoi la Ville pourrait s'engager à verser à cet effet un fonds de concours représentant 50 % du coût total diminué des éventuelles subventions ou participations perçues par le maître d'ouvrage et calculé Hors Taxes (la TVA étant récupérée par le maître d'ouvrage).

Toutefois, il ne s'agit pas de s'engager sans limite et donc de fixer un plafond par rapport à une évaluation réalisée en première approche et sans subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de participer financièrement à la réalisation d'un rond-point au niveau du stade Jean Morin ;
- **S'ENGAGE** à verser à la Communauté de communes un fonds de concours correspondant à 50 % du montant des travaux hors subventions et hors taxes ;
- **LIMITE** ce fonds de concours à hauteur de 300 000 euros.

Fait et délibéré en la salle habituelle des séances publiques, les jour, mois et an que dessus.

Les signatures sont au registre.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,

Alain CARTRON



Département de la
CÔTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
11 février 2026

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers : En exercice : 13 / Présents : 11 / Votants : 11

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;

Alain CARTON, Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Hubert POULLOT, Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE, Pascal BORTOT, Christian ROUSSEL, Georges STRUTYNSKI, François MARQUET.

EXCUSÉS : Sylvie VENTARD, Gilles CARRÉ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

B/26/42 - OBJET : SOLLICITATION D'UNE AIDE FINANCIERE DU DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET « COTE-D'OR, CULTURE INNOVANTE » 2026

Dans le cadre du schéma 2023/2028 « Enseignements et Pratiques Artistiques en Côte-d'Or », le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a défini cinq orientations stratégiques :

- Inciter les établissements d'enseignement à accompagner le développement des pratiques en amateur sur leur territoire.
- Renforcer les missions d'éducation artistique et culturelle des établissements d'enseignement artistique.
- Renforcer l'action culturelle de des établissements d'enseignement artistique.
- Mieux accompagner les établissements de petite taille.
- Accompagner les établissements en milieu rural dans leur volonté d'ouverture de leurs enseignements à de nouvelles disciplines.

Et afin de favoriser les initiatives nouvelles qui manifestent leur capacité à agir sur ces cinq priorités, le Conseil Départemental a institué le dispositif "Côte-d'Or, Culture Innovante".

Considérant la volonté politique de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges de développer les actions de l'Ecole de Musique Intercommunale afin de favoriser l'expression individuelle et collective des jeunes du territoire à travers l'écriture, la parole et la mise en musique.

Considérant que cette volonté nécessite la mise en œuvre de projets conjoints entre la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et la MJC de Nuits Saint Georges.

Considérant que la perspective de mise en place d'ateliers d'expression et créations musicales, puis un temps de restitution de spectacle nécessite l'intervention de prestataires extérieurs valorisée à 3 800 euros.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, par 11 voix Pour :

- **SOLLICITE** la subvention du Département de la Côte-d'Or qui dans le cadre de ce dispositif s'élèvera à 80 % du coût TTC, l'aide étant plafonnée à 3 000 € déduction faite des autres aides ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à déposer le dossier de demande d'aide et transmettre les informations administratives nécessaires.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN.



Département de la
CÔTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
11 février 2026

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers : En exercice : 13 / Présents : 11 / Votants : 11

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;

Alain CARTRON, Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Hubert POULLOT, Didier TOUBIN,
Ghislaine POSTANSQUE, Pascal BORTOT, Christian ROUSSEL, Georges STRUTYNSKI,
François MARQUET.

EXCUSÉS : Sylvie VENTARD, Gilles Carré.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

**B/26/43 - OBJET : MARCHÉ DE RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASSE JEROME GOLMARD
A BROCHON – MODIFICATIONS N°2 DIVERS LOTS**

Vu la délibération B/24/120,

Vu l'article R 2194-8 du code de la Commande publique,

Considérant que les lots du marché de rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard à Brochon
ont été attribué par délibération du 9 octobre 2024 ;

Considérant qu'après concertation avec le maître d'œuvre et les entreprises lauréates, des modifications
concernant plusieurs lots ont été proposées ;

Entreprise	Lot	Objet	Plus-Value HT	Moins-Value HT	Montant de la modification
R construction	N°2 - Démolition Gros œuvre –	Ponçage de la dalle du gymnase	16 843.20 €		16 843.20 €
BONGLET	N°5 - Façades - I.T.E.- Bardages -	(Moins-value) Suppression de l'ossature bois et du bardage en aluminium (Plus-value) Enduit monocouche et Peinture en remplacement du bardage	16 477.18 €	-31 487.40 €	-15 010.22 €
BONGLET	N°7 - Plâtrerie – Peintures – Menuiseries intérieures -	Peinture hall d'entrée et vestiaire + rénovation de certaines portes	8 599.21 €		8 599.21 €
SONELEC	N°10 – Electricité	Complément travaux d'alarme incendie	1 427.63 €		1 427.63 €
		Total	43 347.22 €	-31 487.40 €	11 859.82 €

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE

SLO

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, par 11 voix Pour :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les modifications n°2 aux divers lots.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN.





Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE

S2LO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
MODIFICATION N°2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges
3 rue JEAN MOULIN
21700 Nuits-Saint-Georges

Représentant
M. Pascal Grappin, Président de la communauté de communes

B - Identification du titulaire du marché public

SARL R CONSTRUCTION
8 rue au Bouchet – ZI Nord - 21000 DIJON
secretariat@ent-rconstruction.fr
03 80 28 38 29
389 827 916 00047

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public: **Rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard à Brochon**

Lot n°2 : Démolition Gros œuvre

■ Date de la notification du marché public : 28/10/2024

■ Durée d'exécution du marché public : 2 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 245 000 €
- Montant TTC : 294 000 €

■ Montant du marché public après la modification n°1 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 254 515 €
- Montant TTC : 305 418 €

D - Objet de la modification

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE

SLO

■ Modifications introduites :

Travaux supplémentaires :
Ponçage de la dalle du gymnase

■ Incidence financière de la modification :

La modification a une incidence financière sur le montant du marché public ;
(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de la modification :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 16 843.2 €
- Montant TTC : 20 211.84 €
- % d'écart introduit par les modification 1 et 2 : 10.75 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 271 358.2 €
- Montant TTC : 325 629.84 €

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE

SLO

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Nuits-Saint-Georges, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie de la présente modification »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE

S²LOW



A Dijon, le
DEVIS N°

27/01/2026
TC 05A - 2024093

SARL R CONSTRUCTION
8 Rue au Bouchet
Z.I. Nord
21000 DIJON
Tél : 03 80 28 38 29

Maitre d'œuvre :
CHAUDONNERET & DANON
2 boulevard Georges Clémenceau
21000 DIJON

Maitre d'ouvrage :
COMCOM de Gevrey et Nuits
3 rue Jean Moulin
21700 Nuits-Saint-Georges

DEVIS TC05A - Ponçage dalle gymnase

Désignation	U	Quantité	PU H.T.	Total H.T.
Transfert et installation de chantier	F	1,00	2 200,00	2 200,00
Ponçage PDC en une intervention, en un seul tenant, non encombrée, sèche et balayée d'un régréage d'environ 5mm à enlever, avec aspiration simultanée des poussières (inclus la finition des bords au disque PDC)	m²	1 144,00	12,80	14 643,20
<i>Ce prix est maintenue pour une intervention. Pour toute intervention supplémentaire ou modification de la configuration initiale du chantier, alors une plus-value vous sera demandée.</i>				
NOTA Toute immobilisation indépendante de notre fait sera facturée 500€ HT de l'heure				
TOTAL H. T.				16 843,20 €
TVA 20,00 %				3 368,64 €
TOTAL T.T.C.				20 211,84 €

Devis valable 2 mois

Acompte 30 % à la commande payable à réception de facture - Solde sur situations de travaux

Pour acceptation du présent devis

Bon pour accord le :

Signature



Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE

SLO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
MODIFICATION N°2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges
3 rue JEAN MOULIN
21700 Nuits-Saint-Georges

Représentant
M. Pascal Grappin, Président de la communauté de communes

B - Identification du titulaire du marché public

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation

BONGLET SAS
24 AV DE LA REPUBLIQUE
71210 MONTCHANIN
TEL 03.85.78.87.61

- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

BONGLET SAS SIEGE
1840 ROUTE DE BESANCON
39000 LONS LE SAUNIER
TEL 03.84.87.14.30
FAX 03.84.47.38.17
SIRET 315 434 852 002 34

- Adresse électronique : **bonglet@bonglet.fr**

C - Objet du marché public

- Objet du marché public: **Rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard à Brochon**

Lot n°5 : Façades - I.T.E - Bardages

- Date de la notification du marché public : 28/10/2024

- Durée d'exécution du marché public : 3 mois

- Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant HT : 187 935.73 €
- Montant TTC : 206 729.30 €

- Montant initial du marché public :

■ Montant du marché après la modification n°1 :

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant HT : 183 831.73€
- Montant TTC : 202 214.9 €

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE

SLO

D - Objet de la modification

■ Modifications introduites :

(Moins-value) Suppression de l'ossature bois et du bardage en aluminium
(Plus-value) Enduit monocouche et peinture en remplacement du bardage

■ Incidence financière de la modification :

La modification a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de la modification :

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant HT : - 15 010 22 €
- Montant TTC : -16 511.24 €
- % d'écart introduit par les modifications1 et 2 : 10.17 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant HT : 168 821.51 €
- Montant TTC : 185 703.66 €

E - Signature du titulaire du marché public

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE

SLO

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**Pour l'Etat et ses établissements :***(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : Nuits-Saint-Georges, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie de la présente modification »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE

SLO



PLÂTRERIE - CLOISON - PLAFOND - ISOLATION - DÉCORATION - PEINTURE - REVÊTEMENT SOL/MUR - FAÇADE - ITE

AGENCE DE TORCY

180 AVENUE DES FERRANCINS
71210 TORCY

Tél. : 03.85.78.87.61

FAX. : 03.85.78.59.68

C.C. DE GEVREY CHAMBERTIN NUITS SAINT
GEORGES
3 RUE JEAN MOULIN - CEDEX 29
21701 NUITS ST GEORGES

Deviseur : Fabienne BERODIER

Responsable : Caroline BONGLET

TORCY, le 30 janvier 2026

Devis client

DEVIS MD 30-01-26

PROJET N°

P814097-ITE

TRAVAUX :

BROCHON - RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASSE JEROME
GOLMARD

ADRESSE CHANTIER :

BROCHON - RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASSE JEROME
GOLMARD
RUE DE LA CHAMPAGNE
21220 BROCHON

1840, route de Besançon - 39000 LONS-LE-SAUNIER - Tél. 03 84 87 14 30 - Fax 03 84 47 38 17

• 1840, route de Besançon - 39000 LONS-LE-SAUNIER — Tél. 03 84 87 14 30 - Fax 03 84 47 38 17
• 24, avenue de la République - 71210 MONTCHANIN — Tél. 03 85 78 07 61 - Fax 03 85 70 59 60
• 18, rue Champéau - 21000 DIJON — Tél. 03 80 71 18 01 - Fax 03 80 72 00 47
• 5, allée des Framboisiers - 25400 ECOLE VALENTIN — Tél. 03 81 00 22 56 - Fax 03 01 00 22 01
• 14, avenue du Maréchal Leclerc - 01200 VALSERHÔNE — Tél. 04 50 42 39 17
• 85, rue du Guidon - 71500 LOUHANS — Tél. 03 05 75 27 74 - Fax 03 85 75 26 44
• 54045 rue du Commandant Aubrey - 03300 CREUZIER LE VIEUX — Tél. 04 70 97 65 25 - Fax 04 70 32 02 05
• 32, rue Jean Baptiste Colbert - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC — Tél. 03 52 73 10 56

• 81, route de Givry - 71100 ST REMY — Tél. 03 05 48 27 43 - Fax 03 85 48 23 97
• 373, avenue de Parme - 01000 BOURG EN BRESSE — Tél. 04 74 24 00 78 - Fax 04 74 24 02 31
• 3, rue du Muguet - 74100 VILLE LA GRAND — Tél. 04 50 95 56 34 - Fax 04 50 79 61 89
• 235, chemin des Berthilliers - 71500 CHARNAY LES MACON — Tél. 03 05 30 22 02 - Fax 03 05 39 23 73
• 12, route de Chablis - 89000 AUXERRE — Tél. 03 06 46 26 26 - Fax 03 06 46 19 00
• 21, rue Pierre Boulanger - 63000 CLERMONT FERRAND — Tél. 04 70 97 65 25 - Fax 04 70 32 02 05
• 16, rue Jacquard - 69600 CHASSIEU — Tél. 04 01 69 46 95
• Rue de la Libération - 25700 VALENTIGNEY — Tél. 03 63 22 90 71

Email : bonglet@bonglet.fr - Site internet : www.bonglet.fr

S.A. au Capital de 1 000.000 € - SIREN 315 434 852 00 234 - R.C. Lons B 315 434 852 - Code APE 44331 Z - Classification ***** - N° Intracommunautaire FR 19 315 434 852

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE



30/01/2026

N°du projet : P814097-ITE

Projet: DEVIS MD 30-01-26

Code	Désignation	Unit	Quantité	Prix unit.	Montant
01	DEVIS MODIFICATIF				
01.01.01.01	Moins-value pour suppression de l'ossature bois sous bardage alu	m²	-119,000	49,00	-5 831,00
01.01.01.02	Moins-value pour suppression du bardage alu	m²	-119,000	215,60	-25 656,40
01.01.01.03	Plus-value pour enduit monocouche sur pignon OUEST	m²	39,380	44,20	1 740,60
01.01.01.04	Plus-value pour peinture D2 sur bandeaux	m²	79,620	14,70	1 170,41
01.01.01.05	Plus-value pour échafaudage sur annexe	m²	147,250	12,74	1 875,97
01.01.01.06	Plus-value pour dépose bardage bois existant de l'annexe	m²	97,250	23,00	2 236,75
01.01.01.07	Plus-value pour enduit monocouche avec joint creux sur l'annexe	m²	147,250	64,20	9 453,45
	TOTAL DEVIS MODIFICATIF				-15 010,22

Total (HT) € -15 010,22

T.V.A 10,00 % -1 501,02

Total TTC € -16 511,24

POUR LA REALISATION DE CES TRAVAUX.

"BON POUR ACCORD" (Signature)

NOUS RETOURNER UN EXEMPLAIRE DUMENT SIGNE.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
MODIFICATION N°2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges
3 rue JEAN MOULIN
21700 Nuits-Saint-Georges

Représentant
M. Pascal Grappin, Président de la communauté de communes

B - Identification du titulaire du marché public

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation

BONGLET SAS
24 AV DE LA REPUBLIQUE
71210 MONTCHANIN
TEL 03.85.78.87.61

- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

BONGLET SAS SIEGE
1840 ROUTE DE BESANCON
39000 LONS LE SAUNIER
TEL 03.84.87.14.30
FAX 03.84.47.38.17
SIRET 315 434 852 002 34

- Adresse électronique : **bonglet@bonglet.fr**

C - Objet du marché public

- Objet du marché public: **Rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard à Brochon**

Lot n°7 : Plâtrerie – Peintures – Menuiseries intérieures

- Date de la notification du marché public : 28/10/2024

- Durée d'exécution du marché public : 5 mois

- Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 124 845.46 €
- Montant TTC : 149 814.55 €

■ Montant du marché après la modification n°1 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 148 694.46 €
- Montant TTC : 178 433.35 €

D - Objet de la modification

■ Modifications introduites :

Travaux supplémentaires :

Peinture hall d'entrée et vestiaire + rénovation de certaines portes

■ Incidence financière de la modification :

La modification a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de la modification :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 8 599.21€
- Montant TTC : 10 319.05 €
- % d'écart introduit par les modifications 1 et 2 : 25.99 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 157 293.67 €
- Montant TTC : 188 752.4 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Nuits-Saint-Georges, le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de la modification au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie de la présente modification »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE

SLO



PLÂTRERIE - CLOISON - PLAFOND - ISOLATION - DÉCORATION - PEINTURE - REVÊTEMENT SOL/MUR - FAÇADE - ITE

AGENCE DE ST REMY

84 ROUTE DE GIVRY

71100 SAINT REMY

Tél. : 03.85.48.27.43

FAX. : 03.85.48.23.97

C.C. DE GEVREY CHAMBERTIN NUITS SAINT
GEORGES

3 RUE JEAN MOULIN - CEDEX 29

21701 NUITS ST GEORGES

SAINT REMY, le 08 janvier 2026

Devis client

DEVIS N° 02

PROJET N°

P715078-CLOI-F

TRAVAUX :

BROCHON GYMNASSE JEROME GOLMARD
RENOVATION ENERGETIQUE

ADRESSE CHANTIER :

BROCHON GYMNASSE JEROME GOLMARD
RENOVATION ENERGETIQUE
RUE DE LA CHAMPAGE
21220 BROCHON

1840, route de Besançon - 39000 LONS-LE-SAUNIER - Tél. 03 84 87 14 30 - Fax 03 84 47 38 17

• 1840, route de Besançon - 39000 LONS-LE-SAUNIER — Tél. 03 84 07 14 30 - Fax 03 84 47 38 17
• 24, avenue de la République - 71210 MONTCHANIN — Tél. 03 85 70 07 61 - Fax 03 85 70 59 60
• 10, rue Champeau - 21000 DIJON — Tél. 03 80 71 10 01 - Fax 03 80 72 00 47
• 5, allée des Framboisiers - 25400 ECOLE VALENTIN — Tél. 03 81 00 22 56 - Fax 03 81 00 22 81
• 125, rue Clément Ader - TECHNOPARC - 01630 ST GENIS POUILLY — Tél. 04 50 42 39 17 - Fax 04 50 42 39 27
• 05, rue du Guidon - 71500 LOUHANS — Tél. 03 05 75 27 74 - Fax 03 05 75 26 44

• 84, route de Givry - 71100 ST REMY — Tél. 03 85 48 27 43 - Fax 03 85 48 23 97
• 373, avenue de Parme - 01000 DOURG EN BRESSE — Tél. 04 74 24 08 78 - Fax 04 74 24 02 31
• 3, rue du Muguet - 74100 VILLE LA GRAND — Tél. 04 50 95 56 34 - Fax 04 50 79 61 09
• 129, rue Jules Ferry - 01750 ST LAURENT SUR SAONE — Tél. 03 85 38 22 02 - Fax 03 85 39 23 73
• 12, route de Chablis - 89000 AUXERRE — Tél. 03 06 46 26 26 - Fax 03 06 46 19 00

Email : bonglet@bonglet.fr - Site internet : www.bonglet.fr

S.A. au Capital de 1.000.000 € - SIREN 315 434 852 00 234 - R.C. Lons B 315 434 852 - Code APE 44331 Z - Classification ***** - N° Intracommunautaire FR 19 315 434 852

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE



08/01/2026

N°du projet : P715078-CLO

Projet: DEVIS N° 02

Code	Désignation	Unit	Quantité	Prix unit.	Montant
01.00.00.00	Protection des sols et mise en place d'un échafaudage	ens	1,000	485,00	485,00
01.01.01	<u>Vestiaire N° 2 et N° 3 pose adapté à l'existant</u>				
01.01.01. 1	Fourniture et mise en place de porte prêt à peindre	u	2,000	1 200,00	2 400,00
01.01.02	<u>Porte Vestiaire N° 1 et sanitaire PMR</u>				
01.01.02. 1	Fourniture et pose de pièce en médium sur le bas de porte pour combler le trou des grilles d'aération 2 faces	u	4,000	88,00	352,00
01.01.03	<u>Zone Entrée</u>				
01.01.03. 1	Préparation et mise en peinture des plafonds 2 couches peinture type Pantex mat	m²	19,350	15,00	290,25
01.01.03. 2	Préparation et mise en peinture des murs 2 couches type Pantex satin	m²	275,000	15,00	4 125,00
01.01.04	<u>Gardien, Vestiaires 1, 2, 3, hommes, sanitaires PMR, femmes, professeurs</u>				
01.01.04. 1	Préparation et mise en peinture des boiseries	m²	41,060	16,00	656,96
01.01.05	<u>Porte Vestiaires N° 1</u>				
01.01.05. 1	Fourniture et mise en oeuvre de poignée de tirage	u	2,000	145,00	290,00

Total (HT) € 8 599,21

T.V.A 20,00 % 1 719,84

Total TTC € 10 319,05

POUR LA REALISATION DE CES TRAVAUX.

"BON POUR ACCORD" (Signature)

NOUS RETOURNER UN EXEMPLAIRE DUMENT SIGNE.



Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE

SLO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
MODIFICATION N°2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges
3 rue JEAN MOULIN
21700 Nuits-Saint-Georges

Représentant
M. Pascal Grappin, Président de la communauté de communes

B - Identification du titulaire du marché public

SAS SONELEC
6 Rue des Roussottes, 21600 FENAY
contact@sonelec21.fr
03.80.36.93.14
350 293 080 00031

C - Objet du marché public

- **Objet du marché public: Rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard à Brochon**

Lot n°10 : Electricité

- **Date de la notification du marché public : 28/10/2024**

- **Durée d'exécution du marché public : 5 mois**

- **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 82 553.64 €
- Montant TTC : 99 064.37 €

- **Montant du marché public après la modification n°1 :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 86 118.91€
- Montant TTC : 103 342.69 €

D - Objet de la modification

- Modifications introduites par le présent avenant :

Travaux supplémentaires :
Complément travaux d'alarme incendie

- Incidence financière de la modification :

La modification a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de la modification :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 1 427.63 €
- Montant TTC : 1 713.16 €
- % d'écart introduit par les modification 1 et 2 : 6.04 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 87 546.54€
- Montant TTC : 105 055.85 €

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE

SLO

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Nuits-Saint-Georges, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de la modification au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie la présente modification »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE

S2LOW

SONELEC

Société Nouvelle d'Électricité
6, rue des Roussottes
21600 FÉNAY

Adresse Travaux :

**COM COM COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
GEVREY ET Nuits ST GEORG**

1 RUE LAVOISIER
21700 Nuits SAINT GEORGES

vincent.limbert@ccgevre-nyuits.com

03 80 61 29 72

Affaire suivie par M Axel VILLEMAGNE

**COM COM COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
GEVREY ET Nuits ST GEORG**

1 RUE LAVOISIER
21700 Nuits SAINT GEORGES

SIRET : 20007089400015

A l'attention de -Inconnu-

Devis n°24072 du 29/01/2026

Sujet : Complément travaux et incendie

Désignation	Unité	Qté	P.U. H.T.	Total H.T.
Electricité				
Incendie				
Déclencheur manuel	U	4,00	120,35	481,40
Diffuseur Sonore / avec flash	U	2,00	171,28	342,56
Flash Lumineux	U	1,00	184,30	184,30
Sous-total Incendie				1 008,26
Complément prise de courant				
PC 2x16A+T PLEXO saillie local RGT 1	U	1,00	102,89	102,89
PC 2x16A+T PLEXO saillie local RGT 2	U	1,00	102,89	102,89
PC 2x16A+T PLEXO saillie local RGT 3	U	1,00	102,89	102,89
PC 2x16A+T PLEXO saillie Rangement	U	1,00	102,89	102,89
Sous-total Complément prise de courant				411,56
Total Electricité				1 419,82

Page : 1/3

Pour vos virements : Banque Populaire Bourgogne Franche Comté - IBAN : FR7610807004010012150728987 - BIC : CCBPFRPPDJN



Tél. 03 80 36 93 14

Email : contact@sonelec21.fr Site internet : www.sonelec21.com

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le 25/02/2026

ID : 021-200070894-20260217-B_26_43-DE

S²LOW

Devis n°24072 du 29/01/2026

Désignation	Unité	Qté	P.U. H.T.	Total H.T.

Mode de règlement : Chèque le 30 du mois

Montants en Euros

Total H.T.	1 419,82
Forfait éco contribution TVA 20% 0.05%	0,71
Forfait enlèvement et recyclage gravats et déchets TVA 20% 0.50%	7,10
Total net H.T.	1 427,63
Total T.V.A. 20%	285,53
Total T.T.C.	1 713,16
Net à payer	1 713,16

Montant de l'acompte : 513,95 €

Assurance de responsabilité décennale souscrite auprès de CAM BTP située 14 Avenue de l'Europe 67300

SCHILTIGHEIM - Contrat n° 1290618 - Couverture de la garantie : France métropolitaine ou d'outre mer.

"Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente inscrites ci-joint et les accepter comme partie du contrat"

"Clause de réserve de propriété page suivante"

Signature du chargé d'affaire

Signature du client
Bon pour accord (date et signature)

Page : 2/3

Pour vos virements : Banque Populaire Bourgogne Franche Comté - IBAN : FR7610807004010012150728987 - BIC : CCBPFRPPDJN